

Ordre du jour du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de Magalas se réunira, en séance publique, le 20 août 2026 à 18 heures 00, Salle de la Convivialité.

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un-e secrétaire de séance
- II. Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026
- III. Décisions du Maire
- IV. Comptabilité :
 1. Modification du tableau des effectifs
 2. Prime annuelle du personnel municipal
 3. Décision modificative
- V. Conseil municipal :
 1. Commissions municipales
 2. Renouvellement de l'adhésion de la commune au service « Référent déontologue » du CFMEL
 3. Désignation d'un élu référent de proximité auprès du SICTOM
- VI. Avis de la commune sur le projet soumis par Mme la Préfète de classement sonore des infrastructures routières
- VII. Dissolution du syndicat paragrêle
- VIII. Urbanisme :
 1. Cession de parcelles à Hérault Logement : ajustement des parcelles concernées
 2. Classement de la parcelle H819 dans le domaine public (chemin de la montagne)
- IX. Renouvellement de la convention territoriale globale avec la CAF de l'Hérault
- X. Création d'un Comité Communal Feux de Forêt (CCFF)
- XI. Questions diverses

A Magalas, le 5 août 2026
Le Maire,
Philippe LAPANOUSE

